



Paris, le Mardi 26 juillet 2016

*Afin d'accompagner les éleveurs ovins de Lozère
et d'Aveyron confrontés à la prédation du loup,
Ségolène Royal décide de mettre en œuvre
plusieurs mesures de soutien*

A leur demande, Ségolène Royal a reçu, lundi 25 juillet, une délégation d'éleveurs ovins de Lozère et d'Aveyron ayant subi une attaque de loup. Les éleveurs ont fait part de la difficulté à protéger les troupeaux face au loup, de l'impact sur l'économie de leurs exploitations de la prédation et sur leurs conditions de travail.

Ségolène Royal a décidé les mesures suivantes :

- **Création pour les départements du Massif central d'une brigade loup.** Cette nouvelle brigade loup fait suite à celle créée par la Ministre en 2015 pour les départements de l'arc alpin et dont les résultats ont été jugés comme étant très satisfaisants. Afin d'être opérationnelle sans délai, elle sera constituée dans un premier temps d'agents des Brigades Mobiles d'Intervention de l'ONCFS (Office national de la chasse et de la faune sauvage). La ministre a chargé l'ONCFS de lui faire des propositions de scénarios sous huitaine, pour la mise en place d'une solution pérenne qui privilégie une localisation dans les territoires, des personnels de la brigade loup.
- **Simplification des conditions de destruction :** l'arrêté du 30 juin 2015 fixant les conditions et limites dans lesquelles des dérogations aux interdictions de destruction peuvent être accordées par les préfets concernant le loup (*Canis lupus*) sera modifié afin de permettre que les autorisations de tir de défense renforcée et de tir de prélèvement puissent être délivrées par les préfets dès les premières attaques.

- **Mise en place des dispositions en application en Lozère (tirs de défense, prélèvement renforcé,...), dans l'Aveyron et les autres départements limitrophes.** Les règles appliquées en Lozère s'inscrivent dans la continuité de la politique ministérielle.

Retrouvez **le communiqué en ligne**

www.developpement-durable.gouv.fr

Contact presse : 01 40 81 78 31